


Contenu actualites/ma décheterie

RUBRIQUE	ACTUALITES ET AGENDA
Sous Rubrique	ACTUALITES
REDACTION DES CONTENUS (200 signes mini 1 500 signes max – en moyenne)	<p>COVID-19 : Réouverture partielle des déchèteries.</p> <p>Les déchèteries de Quimperlé, Concarneau et Trégunc, seront réouvertes à partir du jeudi 23 avril à 9h.</p> <p>La déchèterie de Moëlan-sur-Mer sera réouverte à partir du vendredi 24 avril à 9h et son jour de fermeture hebdomadaire du jeudi sera conservé.</p> <p>Les déchèteries d'Elliant, Locunolé et Scaër resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>L'accès aux déchèteries sera autorisé aux particuliers selon les modalités de l'article 1 de l'arrêté préfectoral du Finistère du 20 avril 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le dernier chiffre du numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule utilisé doit être identique au dernier chiffre de la date du jour (ex : XX-218-XX pour les jours 8, 18 ou 28). <p>La règle du chiffre ne concerne pas les professionnels. Ces derniers doivent posséder la carte VALCOR qui leur a été remise suite à la réception de leur Fiche d'Information Préalable.</p> <p>Si le badge n'a pas encore été reçu, le professionnel devra se munir de cette FIP et en laisser un exemplaire aux agents d'accueil.</p> <p>Le nombre de personne sera limité en haut de quai, les usagers en attente ne pourront accéder aux quais qu'à la sortie d'un autre usager. Ce nombre sera adapté en fonction de chaque site.</p> <p>Seuls les habitants du territoire de Quimperlé Communauté auront accès aux déchèteries de Quimperlé et de Moëlan-sur-Mer.</p> <p>Seuls les habitants du territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération auront accès aux déchèteries de Concarneau et Trégunc.</p> <p>Les usagers devront se munir d'un certificat de domicile.</p> <p>En raison de l'activité réduite des filières de traitement, certains déchets ne seront pas acceptés :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les meubles (chaises, armoires etc.) ne seront pas acceptés, ni dans les bennes mobiliers ni dans les bennes encombrants ou incinérables, la filière de reprise n'étant pas encore opérationnelle - Les déchets électriques et électroniques (cafetière, frigo, machine à laver etc.) ne seront acceptés qu'à partir du lundi 4 mai 2020. - Les déchets dangereux (peinture, acides, produits phytosanitaires etc.) ne seront acceptés qu'à partir du lundi 4 mai 2020. <p style="margin-left: 40px;">- Les mesures de confinement sont toujours d'actualité.</p> <p style="margin-left: 40px;">- Les déplacements vers les déchèteries sont susceptibles de faire l'objet de contrôles par la police et/ou la gendarmerie selon les sites.</p> <p>Le règlement d'accès reste applicable dans globalité.</p> <p>VALCOR compte sur votre civisme pour que cette reprise d'activité se fasse dans les meilleures conditions, notamment sanitaires, pour vous et les agents d'accueil des déchèteries.</p>
<p>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</p>	
<p>AUTRES MEDIAS ASSOCIÉS</p>	
<p>LIENS INTERNES OU EXTERNES</p>	<p>url page site interne : « ma déchèterie »</p>
<p>Balise "title"</p>	
<p>Balise "description"</p>	